Syndicat National des Cardiologues
Médecine cardiovasculaire

L’exercice libéral en cabinet

Dr Marc Villaceque

Secrétariat : coeur@syndicardio.org • Tèl : 01 45 43 70 76 • Fax : 01 45 43 08 10
Siege social : 13 Rue Niépce, 75014 Paris • SIREN : 784285280

Ce qu’il faut retenir

- Faire au moins un remplacement
  - pour connaître le libéral, car
    - votre carrière sera longue
    - et non linéaire

Démographie

Modes d’exercice

	Total	Libéral	Mixte	Salarié
Effectif	6210	2557	1581	2072
%		41,1%	25%	33%

CNOM Atlas démographique 2017

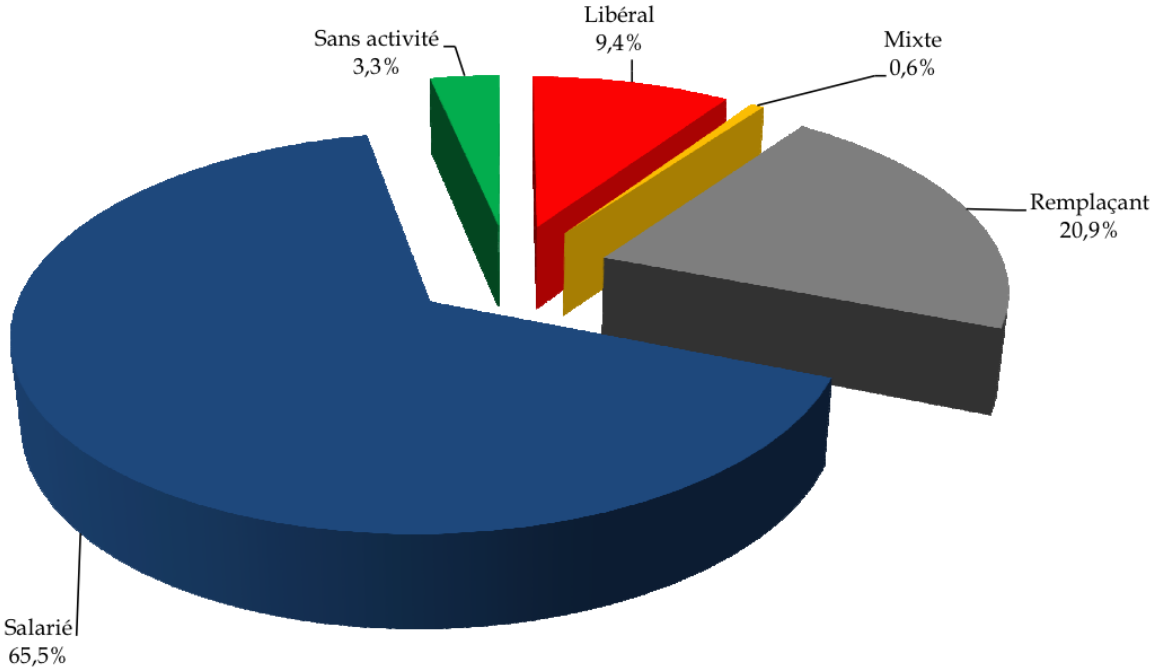
Sans activité
3,3%
Libéral
9,4%
Mixte
0,6%
Remplaçant
20,9%
Salarié
65,5%

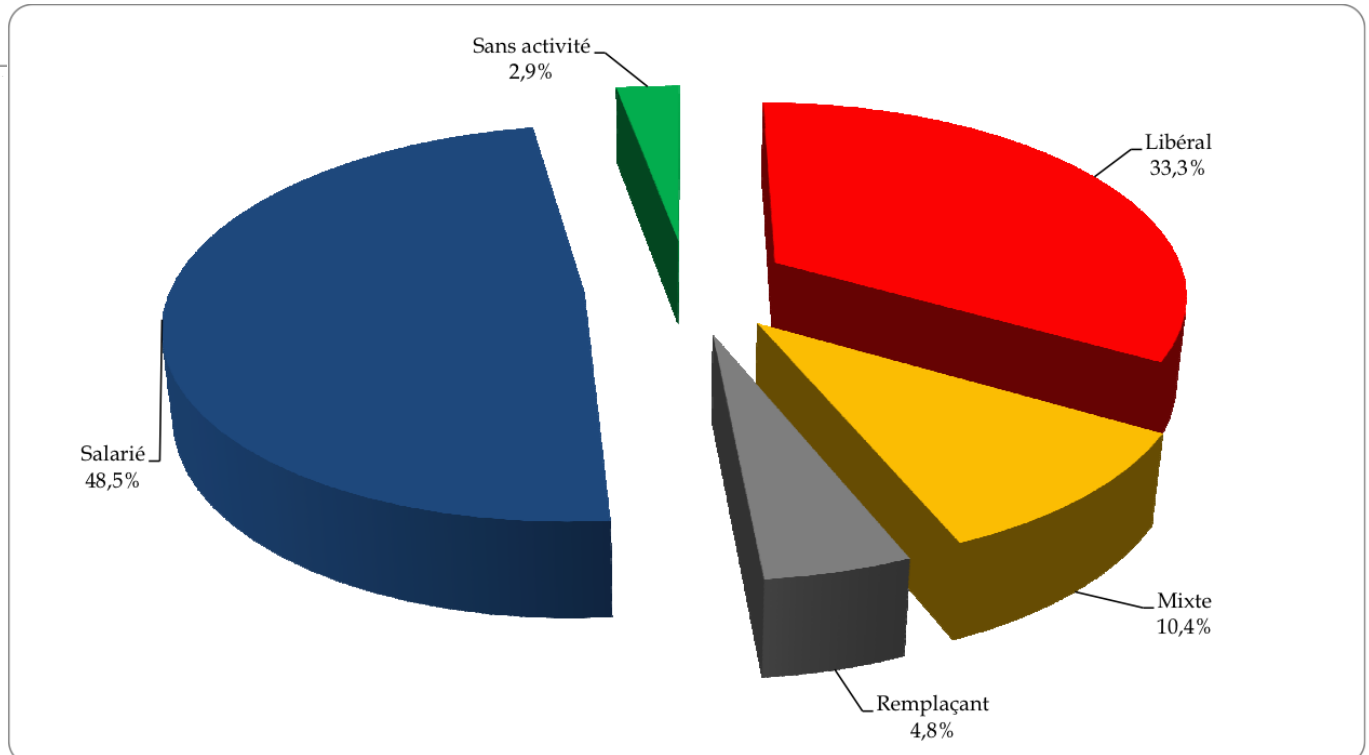
Sans activité
2,9%
Libéral
33,3%
Salarié
48,5%
Mixte
10,4%
Remplaçant
4,8%

Pyramide des âges

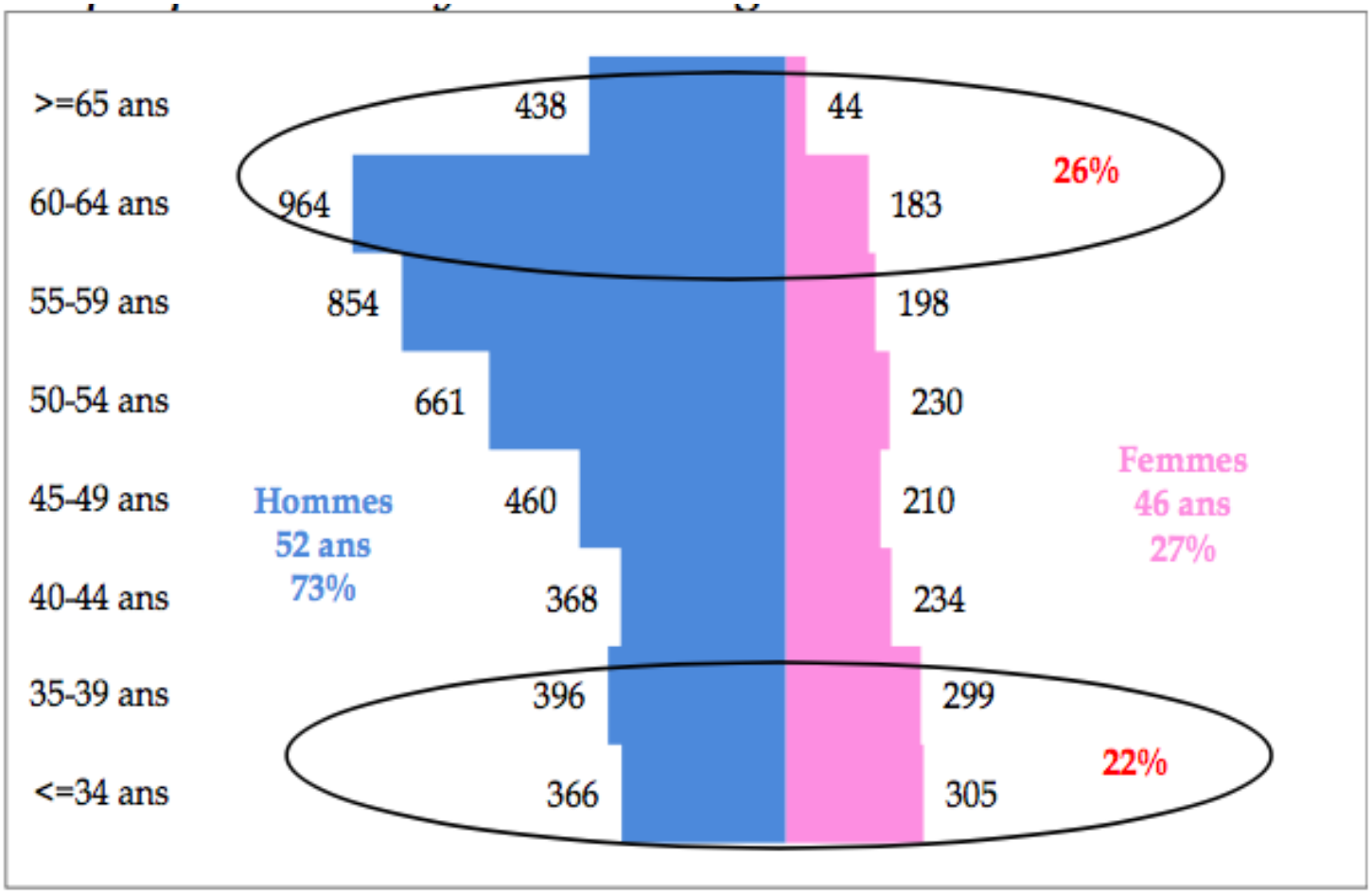

26 % des cardiologues ont plus de 60 ans

Jamais eu autant de cardiologues
Mais on en manque

- Car la population médicale d'il y a 20 ans n'est pas la même qu'aujourd'hui
  - Temps de travail
  - Retraités
- Car la population générale à changé
  - Population plus nombreuse, plus vielle
  - Polypathologie et maladie chronique
- Donc plein de postes possibles
  - Mais attention liberté d'installation

Vos aspirations

Vos aspirations

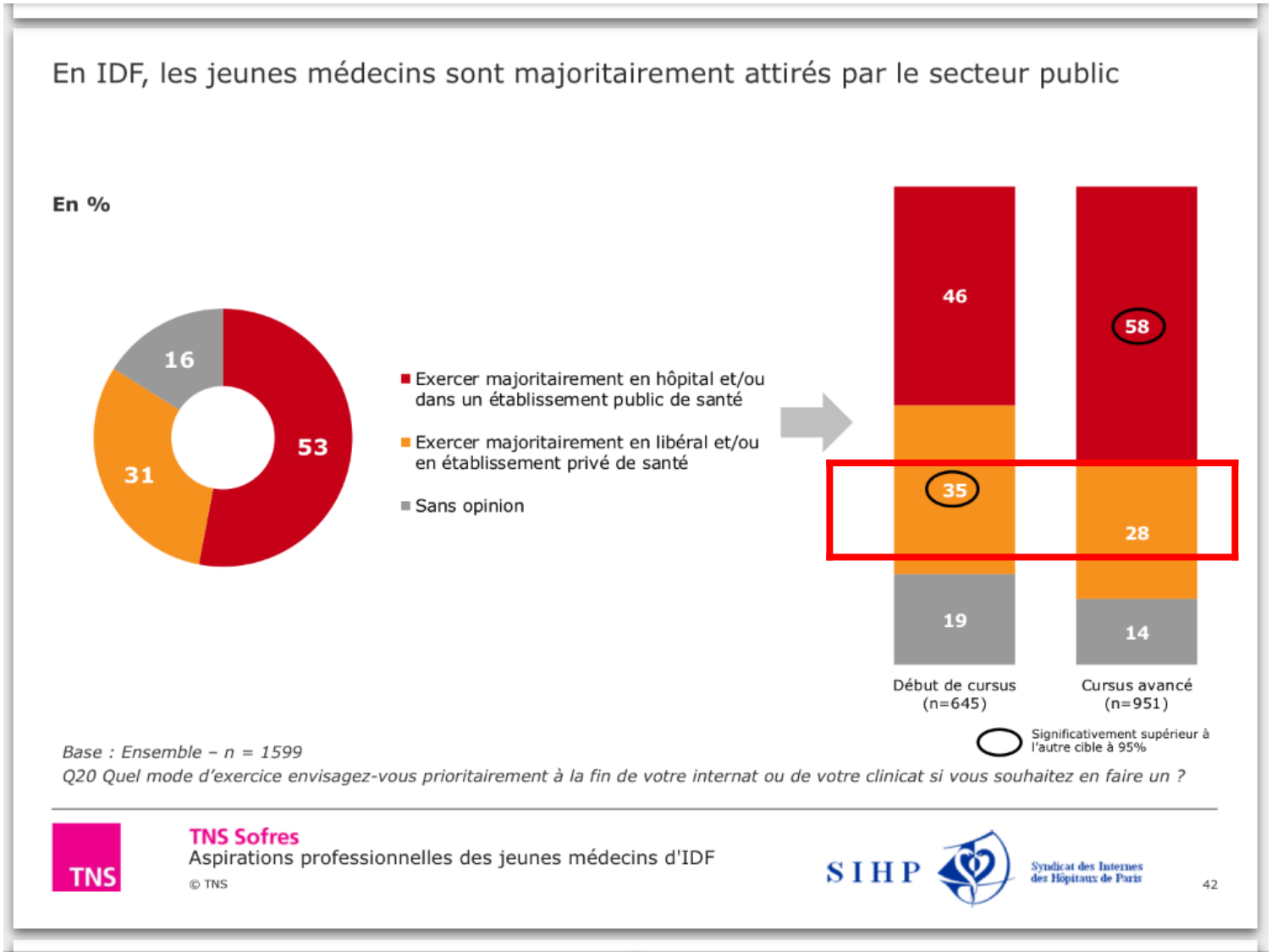

Mode d'exercice envisagé selon la spécialité

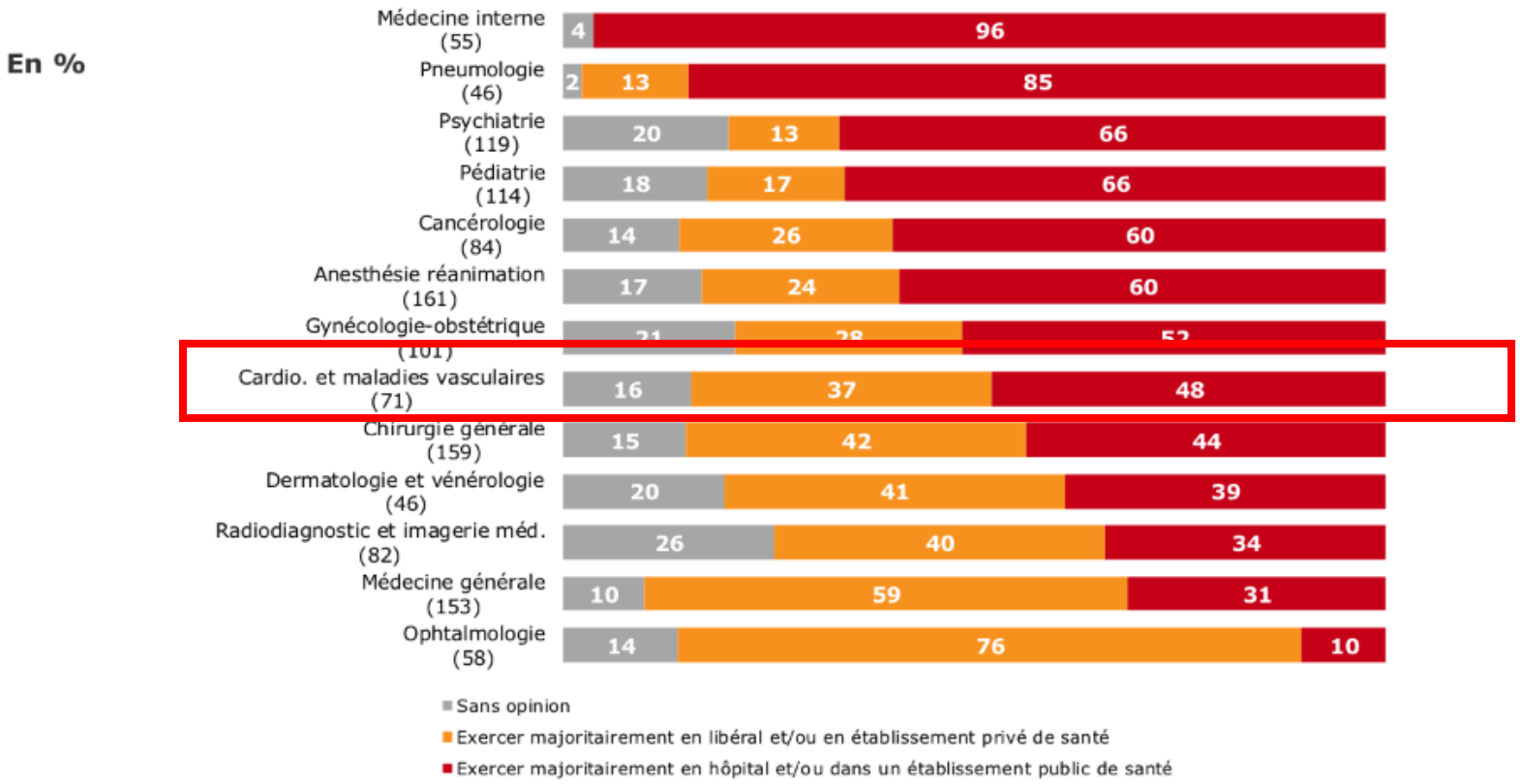

Base : Ensemble [seules les spécialités où plus de 50 jeunes médecins étaient présents ont été spécifiés dans ce tableau ; en deçà, les bases sont trop limitées pour être exploitées]

Q20 Quel mode d'exercice envisagez-vous prioritairement à la fin de votre internat ou de votre clinicat si vous souhaitez en faire un ?

© TNS

Autres résultats de l'étude

- Les futurs salariés
  - 67 % CHU
- 10 % (hors MG) seulement ont fait stage en libéral durant l'internat,
  - alors que 75% le plébiscitent,
  - et 60 % durant le deuxième cycle.

Souhaitez-vous exercer en libéral?

- Après le postinternat : 20 à 25 %
- 5 à 10 ans après le postinternat : 40 %
- En exercice mixte : 57 %

La cardiologie libérale c’est quoi?

Sur-spécialité en clinique:

- Cardiologie interventionnelle
- Rythmologie
- Coroscan, IRM

Plateau technique « récent »en clinique:

- Epreuves d'effort, VO2 max
- Scintigraphies myocardiques
- ETO
- Echo de stress et d'effort

Cabinet de groupe:

- Consultations
- ECG
- Echographe (cœur, vasculaire)
- Holter ECG, spider flash, MAPA
- Contrôle pacemaker

Hôpital public:

- Attaché
- Vacations
- PH temps partiel

Activité de soins en clinique:

- Suivi des malades
- Gardes en USIC
- Urgences cardiologiques

Organisation dans le cabinet

- 3 jours en cabinet et 1 en clinique
  - Appareil d'echo dans la salle de consultation
  - 1 patient chaque 30 minutes

- Secrétaire s'occupe de tout :
  - RDV, tape courrier, stock, encaisse, relation avec la sécu
  - Pas de hiérarchie, pas d'intermédiaires administratifs

- Travail en équipe :
  - Le cardiologue, spécialiste qui travaille le plus avec le MG
  - les autres interventionnels, anesthésistes
  - SASPAS
  - DPC, club echo

Association

- SCM :
  - non partage d’honoraire, partage frais de secrétariat, de matériels…
  - Surtout avant 2000
- SCP, SELARL :
  - partage d’honoraires

Secteurs tarifaires

- Secteur 1 : pas de dépassement
  - 80% des cardiologues.
  - Moins de charges sociales.
  - Choix irréversible.

- Secteur 2
  - Anciens chefs de clinique et assistants, PH temps plein, PH temps partiel comptant au minimum 5 années d'exercice.
  - Coût du secteur 2: environ 20%.
    - Dépassements modérés pour les cardiologues: 20-25%
  - Choix réversible.

- Secteur 2 avec contrat d'accès aux soins. Choix réversible.

Rémunération secteur 1

- Consultation pour avis : 64,26 euros
  - Consultation sans ECG : 30 euros

- Echo cœur : 96,49
  - Echo de stress : 165,31
  - Echo d'effort : 170,66

- Mais frais professionnel entre 45 et 50%

Les revenus avant impôts des médecins libéraux en 2016 (en euros)

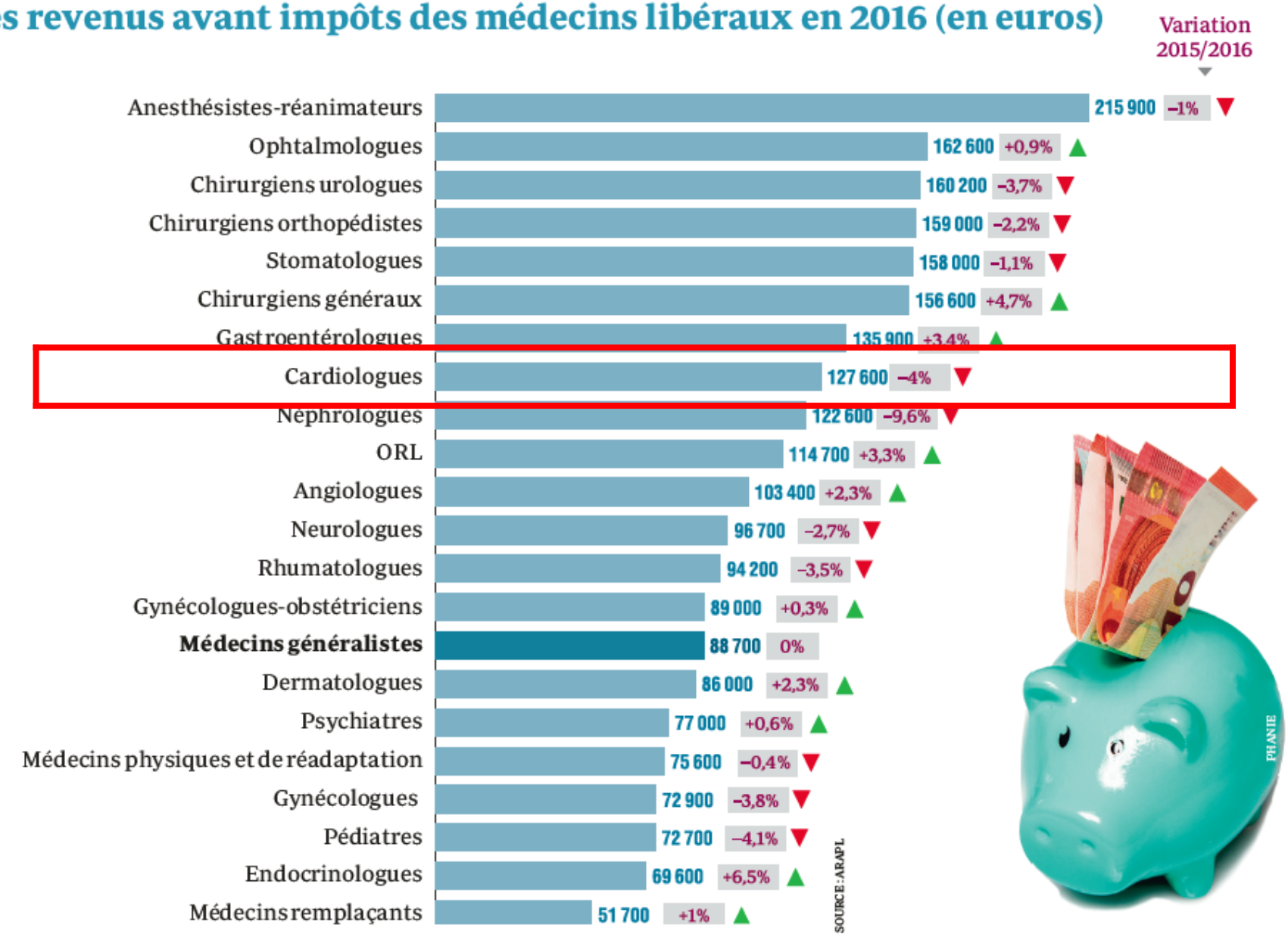

La retraite du médecin libéral est modeste

- Retraite moyenne CARMF:
  - Cardiologue : 3600 € par mois.
  - PH temps plein 65 ans retraité : 4367 € par mois

⇒Besoin de retraite complémentaire

⇒Achat d'appartements, assurance vie…..

Sondage jeune cardiologues libéraux

- Age moyen : 36,5 ans
  - Secteur 1: 90 %
  - Forme de salaire : 63 %
  - Adhère au syndicat : 47 %
  - Hyperspécialisé : 73 %
  - Nombre de jour de travail par semaine : 4,1 j
- Nombre d'associés : 5,7
- Secrétaire fait ecg : oui
- Secrétaire pose holter : oui
- Recherche, article : 36 %
- Patient part avec courrier : 84 %

Idées reçues sur l’exercice libéral en cardiologie

Je ne veux pas m'installer en libéral car je ne veux pas être esclave de mon travail?

- Liberté de choix
  - des horaires,
  - des jours de travail,
  - du nombre de semaines de vacances

- Peu de permanence de soins
  - L'associé prend le relai

En libéral, il n’y a pas de protection sociale: Faux

- Maladie
  - Sécurité sociale, protection identique au salarié
- Maternité
  - forfait de 3290 euros
  - Indemnité journalière
- Arrêt de travail
  - CARMF participe

=> PREVOYANCE : Protection « sur mesure », à adapter en fonction de l’âge.

En libéral, on ne voit que du pré-op.: Faux

- 30% HTA et prévention
- 28% de rythmo
- 21% insuffisance coronaire
- Fonction de vos centres d'intérêt

En libéral, il y a trop de tâches administratives?

- Surtout vrai pour le médecin généraliste

- En cardiologie
  - on a tous des secrétaires et des comptables
    - qui font le lien avec la sécurité sociale,
    - gestion de personnel et de l'argent,
    - Gestion problèmes administratifs

S'installer en libéral, c'est le parcours du combattant?

Prendre un comptable (en général celui des autres associés) qui se chargera de:

- Inscription aux charges sociales et à sa sécurité sociale : URSSAF.
- Inscription à la retraite : CARMF.
- Modification des statuts de l'association et rachat de parts
- Inscription à l'association de gestion agréée.

A faire soi-même:

- Informer l'Ordre si déjà inscrit ou s'inscrire. CPS.
- Sécurité Sociale: commander feuilles de soins.
- Mutuelle et prévoyance (aide possible du comptable)
- Informer son assurance professionnelle (en principe, un interne en a déjà une).
- Signature du contrat avec la clinique

Est-ce plus contraignant que préparer et passer le concours de PH?

Possibilité de contacter un responsable régional du syndicat des cardiologues (cœur@syndicardio.org)

Comment s’installer en Pratique

6 mois ou 1 an avant

- REMPLACER
- Faire une COLLABORATION
- Voir comment fonctionne les associés
- Envisager le mariage

- Créer un compte professionnel à la banque

3 mois avant : avocat ou comptable

- Discuter avec associés et une tierce personne
  - rachat de part ou pas
  - Horaires avec associés
  - Achat de matériel

- Faire les contrats entre associés pour envoyer au conseil de l’ordre

2 mois avant : CO départemental

- conseil départemental de l'ordre des Médecins
  - du département de votre lieu d'exercice professionnel futur
  - avec tous les documents
    - (https://www.conseil-national.medecin.fr/l-inscription-au-tableau-1233)
  - pour l'obtention de la carte de professionnel de santé (CPS).

1 mois et demi : CPAM

- Prendre rendez-vous avec la CPAM du futur département d'exercice
  - (https://www.ameli.fr/medecin/exercice-liberal/vie-cabinet/installation-liberal/processus-installation)
  - avec son numéro RPPS.
- Choix du secteur 1 ou 2 ou OPTAM
- les feuilles de soins, les ordonnances les feuilles d'arrêt de travail, les bons de transport....

1 mois avant: URSSAF

- <u>Expert-comptable</u>
  - l'URSSAF
  - centre des impôts
  - AGA (Association de Gestion Agréée) qui vérifie la régularité de la comptabilité et donne droit à un abattement forfaire sur l'imposition des revenus.

15 jours avant RCP

- RCP : responsabilité civile professionnelle pour couvrir les risques liés à l'exercice professionnel couplée à une protection juridique

Dans le mois de l'installation

- Caisse de retraite : CARMF
  - affiliations.cotis@carmf.fr

1 mois à 1 an après

- Assurance perte de revenus chez une compagnie d'assurance
  - en cas de maladie ou d'accident les régimes obligatoires ne versent des indemnités qu'au bout de 3 mois.

Pour conclure

PLFSS 2019: vers une simplification des remplacements ponctuels en libéral par les étudiants ou jeunes médecins

POLSAN - ETABLISSEMENTS

PARIS, 27 septembre 2018 (APMnews) - Une disposition de l'avant-projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2019 vise à faciliter l'exercice mixte (salarié et libéral) des étudiants et jeunes médecins souhaitant effectuer des remplacements en libéral.

Les grandes lignes du PLFSS ont été présentées par l'exécutif mardi à l'issue d'une réunion de la commission des comptes de la sécurité sociale (cf dépêche du 25/09/2018 à 17:32). L'avant-projet compte 58 articles (cf dépêche du 26/09/2018 à 13:12).

L'article 30 vise à faciliter "le remplacement de médecins par des étudiants en médecine ou de jeunes médecins qui ont une pratique ponctuelle du remplacement, en simplifiant le régime social associé, levant ainsi un obstacle identifié par les acteurs de terrain", expliquait le gouvernement dans le dossier de presse mardi.

La mesure de simplification crée "un nouveau régime simplifié pour les professionnels médicaux conventionnés (RSPM) inspiré du régime des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés (PAMC)", explique le gouvernement dans l'exposé des motifs de l'article.

"Ce nouveau régime permettra de simplifier la déclaration et le paiement des cotisations sociales des médecins salariés exerçant une activité de remplacement libéral à titre secondaire et dont les revenus n'excèdent pas un plafond qui sera fixé par décret à environ 19.000 € brut par an, soit environ 7 à 8 semaines de remplacement", est-il indiqué.

Le RPSM, selon le gouvernement, "reposera notamment sur un taux unique (somme des taux dus dans l'ensemble des régimes après prise en charge par l'assurance maladie), une assiette simple et facile à appréhender (les honoraires rétrocédés) et une logique de déclaration / paiement simultanés, sur un rythme mensuel à l'initiative du médecin".

Le gouvernement souligne que la mesure s'inscrit "dans la continuité du plan d'accès aux soins du 13 octobre 2017", et de l'article 25 de la LFSS pour 2018 qui a assoupli les conditions d'affiliation des jeunes médecins au régime des PAMC (cf dépêche du 27/10/2017 à 11:26).

Pourquoi faire le choix du libéral

- Un contact privilégié avec le patient : il vous a choisi
- Liberté
  - d'organiser son emploi du temps
  - d'adapter votre pratique à vos centres d'intérêt
    - Santé numérique
  - Privilégier vie de famille
- Tâches administratives ou ingrates déléguées
- Travail en équipe
- Risque financier nul
  - Gérer ou pas une entreprise

En résumé : ce qu'il faut retenir

- Faire des remplacements
  - Faire un choix éclairé,
  - correspondant à ses « souhaits » et ses « aspirations » d'activité professionnelle du MOMENT

- Avant de s'installer : faire plusieurs remplacements:
  - Connaissance de la personnalité de ses futurs associés.

ISSN 0769-0819
WWW.LECARDIOLOGUE.COM

Cardiologue

52 ... DES CARDIOLOGUES

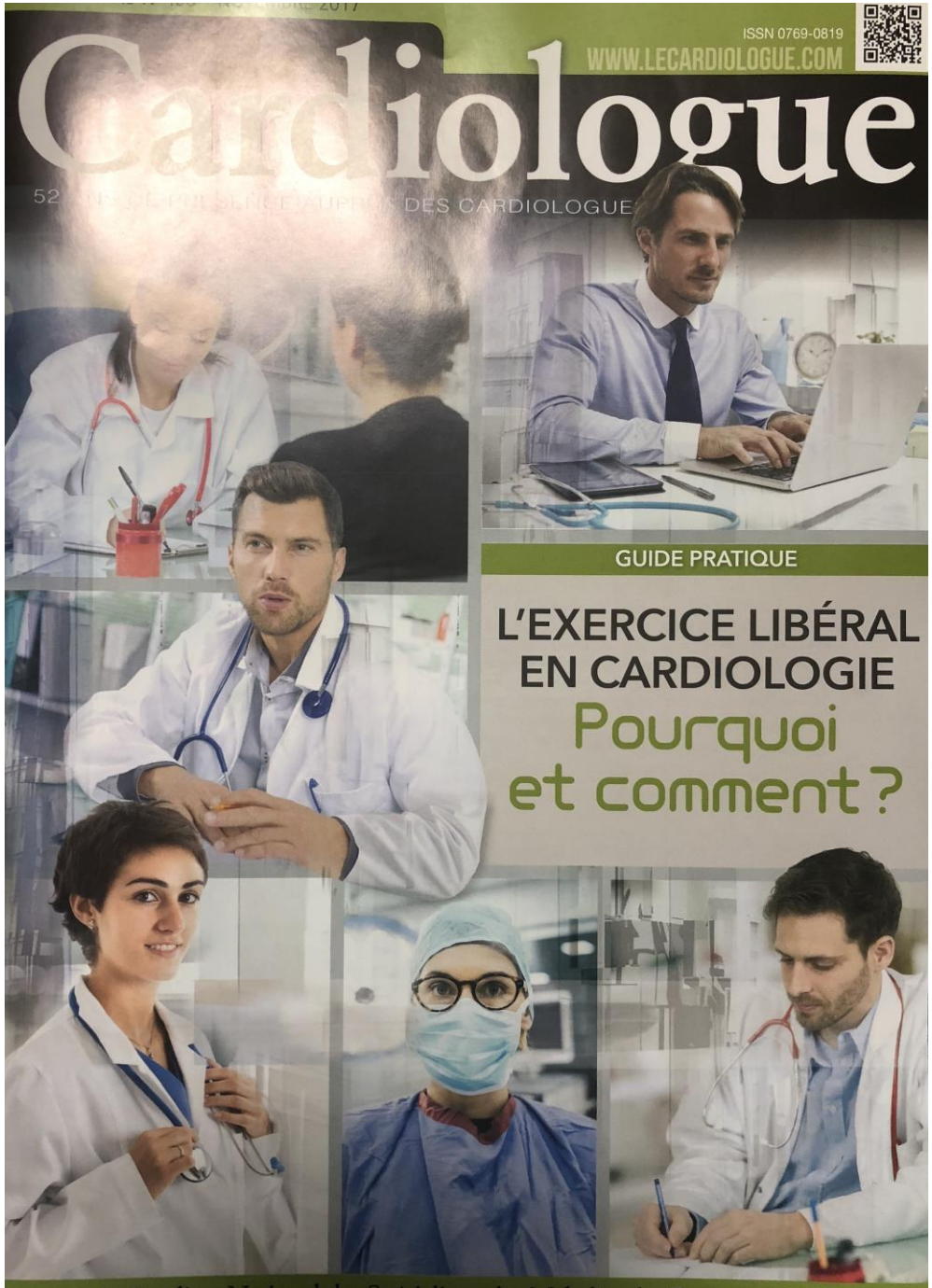

GUIDE PRATIQUE

L'EXERCICE LIBÉRAL EN CARDIOLOGIE

Pourquoi et comment ?

La revue du Syndicat National des Spécialistes des Maladies du Cœur et des Vaisseaux

Merci de votre attention

L’exercice libéral en cabinet

Séminaire Nationalde Cardiologie
et Maladies Vasculaires
Septembre 2019

Dr Marc Villacèque
SNSMCV